



DECISION DU PRESIDENT

N°DEC_2026_003

Le Président de la Communauté de communes,

Vu les articles L5211-10, L5211-2 et L2122-17 du CGCT,

Vu la délibération CC_2026_069 du Conseil communautaire en date du 7 avril 2026, relative à l'élection du Président,

Vu la délibération CC_2026_088 du Conseil communautaire en date du 7 avril 2026, relative aux délégations du Conseil communautaire au Président,

Considérant que Monsieur Benjamin Dumortier, 1^{er} Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, du SCOT et du service ADS a reçu délégation en vertu de l'arrêté ADMG_2026_017 en date du 13 avril 2026,

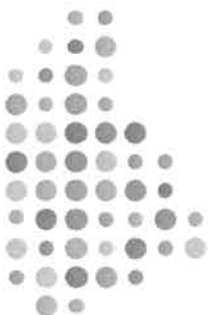
DECIDE

Monsieur Benjamin Dumortier, 1^{er} Vice-Président, est délégué pour signer en nos lieu et place, sous notre surveillance et note responsabilité tous les documents relatifs à la mise en œuvre des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et notamment :

- Pouvoir de lancement des modifications des PLU et du PLUi. L'article L.153-37 du Code de l'Urbanisme permettant au Président de lancer ces modifications ;
- Pouvoir de notification /consultation des Personnes Publiques Associées ;
- Pouvoir d'organiser des enquêtes publiques et les Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) ;
- Pouvoir d'organiser des mises à disposition du public ;
- Pouvoir de mise à jour des PLU et du PLUi par décision ;
- Pouvoir de certifier les publications et les affichages physiques ;
- Les avis et dérogations dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme conformément à la réglementation en vigueur.

La présente décision sera notifiée à l'intéressé, transmise à Monsieur le Préfet du NORD, affichée et inscrite au registre des délibérations de la collectivité.

Il sera rendu compte de la présente décision à la plus proche réunion de l'assemblée.



Fait à PONT-A-MARCO, le 13/04/2026

Le Président

Ludovic Rohart



Publié le :

Notifié le :

Benjamin DUMORTIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC_2026_003
Objet :	Délégation PLUi à M. DUMORTIER, 1er
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-200041960-20260413-DEC_2026_003-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	876 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_cision 2026_003 _d_l_gation M. DUMORTIER.pdf Nom métier : 99_AR-059-200041960-20260413-DEC_2026_003-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	77.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	21 avril 2026 à 15h24min05s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 avril 2026 à 15h24min08s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	21 avril 2026 à 15h24min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 avril 2026 à 15h24min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 avril 2026 à 15h24min19s	Reçu par le MI le 2026-04-21